

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Mesdames, Messieurs les responsables associatifs,

Mesdames, Messieurs les agents du service public,

Mesdames, Messieurs,

A l'heure d'ouvrir cette réunion consacrée à la mobilisation, au Pré Saint-Gervais, en faveur de l'accueil des réfugiés qui arrivent aujourd'hui en France, je le dis sans emphase : qui que nous soyons et quelles que soient nos responsabilités, nous avons tous rendez-vous aujourd'hui avec l'histoire et la dignité.

Notre ville a une tradition de solidarité qui naît de son passé ouvrier. Nous en sommes le témoignage vivant. L'histoire des réfugiés, l'histoire de l'immigration, c'est l'histoire de cette ville. C'est celle des travailleurs de Guitel, celle des commerçants de la rue André Joineau, celle des amicales de locataires de nos cités, celle du lien social dans nos quartiers.

Vous comme moi, nous savons que lorsque l'essentiel est en jeu, lorsqu'il est question de la vie et de la mort, lorsqu'il est question de l'intégrité physique, la concorde doit être de mise.

Aujourd'hui, les consciences bougent et les lignes évoluent. A nous de réaliser l'idéal de tous les républicains : un accueil inconditionnel pour toutes les personnes fuyant la guerre, la misère.

À cet égard, le travail d'accueil et d'insertion est complexe et les besoins sont immenses. Il repose d'abord et avant tout sur la mobilisation des pouvoirs publics qui, à tous les niveaux, doivent prendre leurs responsabilités. Les réfugiés ont besoin de tout : d'un logement d'abord. De nourriture et de fournitures, ensuite. Ils ont besoin de conseils et d'assistance pour entamer le long parcours qui les mènera jusqu'à l'octroi du statut de réfugiés.

Ce travail d'accueil, ce devoir moral, repose également sur chacune et chacun d'entre nous. Car c'est ensemble, avec les associations, les bénévoles, les citoyens, que nous faisons société. Ce travail nécessite de mettre en commun nos connaissances, nos compétences et nos énergies pour apporter une réponse rapide, appropriée et humaine à celles et ceux qui trouveront refuge ici, en France.

Ce travail, ce n'est pas l'engagement d'un jour mais une promesse de toujours. Car les migrations sont intemporelles et consubstantielles de nos sociétés contemporaines. La géopolitique, le réchauffement climatique nourriront, pour des dizaines d'années encore, l'émigration de ceux qui fuient leur pays d'origine. Nos politiques doivent donc être pérennes, adaptées et durables. Sans succomber à l'émotion, elles doivent s'inscrire dans le temps long.

Evidemment, nous sommes confrontés à dureté de la réalité : la France ne parvient pas à héberger plus de la moitié des demandeurs d'asile arrivés par la voie classique. 1,8 million de personnes attendent un logement social. Parfois, nos concitoyens se demandent, ouvertement, si nous avons les moyens d'accueillir de nouvelles populations. Il faut alors répondre avec sagesse et discernement : un républicain véritable ne met pas en concurrence les misères, il combat la misère. Il ne choisit pas ses combats mais il les mène tous de front.

Oui, nous avons les moyens de nos ambitions. Particulièrement si l'État joue son rôle de régulateur et propose une répartition intelligente de l'accueil sur l'ensemble du territoire national.

Non, nous ne sommes pas sous le feu de la pression migratoire : La France comptait en fin d'année dernière un peu moins de 310 000 réfugiés ou demandeurs d'asile, soit 46 pour 10 000 habitants. Loin derrière d'autres pays européens comme les pays baltes, la Suède (233), la Norvège (109) ou même l'Allemagne (56 pour 10 000 habitants). 9 réfugiés sur 10 trouvent refuge dans les pays du Sud et le tiers d'entre eux vivent dans des camps de réfugiés au proche Orient.

L'Île-de-France est la région la plus prospère d'Europe. À l'heure du Grand Paris, de la candidature pour les Jeux Olympiques, l'effort qui nous est demandé est à notre portée. Que faut-il faire ? Mobiliser du foncier pour construire de nouvelles places d'hébergement, renforcer les politiques d'accès au droit, fluidifier la procédure de demande d'asile, éduquer et former les demandeurs d'asile pour faciliter leur insertion professionnelle, renforcer les dispositifs de maîtrise de la langue française et les moyens dévolus au soutien psychologique et social.

Quand la mort est à nos portes, il faut se mobiliser ! Le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé une aide à la pierre de 1000 euros par hébergement. Une aide complémentaire, du même montant, sera attribuée aux bailleurs qui acceptent de louer à une association assurant l'hébergement ou le logement de réfugiés.

Evidemment, il nous faudra tenir compte des caractéristiques de notre territoire et de nos moyens qui restent ceux d'une commune de Seine-Saint-Denis de 18.000 habitants. Mais avec l'aide des services de la ville, nous avons déjà dégagé des pistes d'interventions : pour répondre à l'urgence, nous voulons conventionner avec une association (Emmaüs ou le Refuge) pour réserver des places d'hébergement supplémentaires. Nous allons renforcer nos politiques d'accompagnement et de soutien en mettant en place une nouvelle offre de maîtrise de la langue française. Nous voulons enfin canaliser et diriger l'initiative citoyenne qui reste une richesse incommensurable.

Il est de notre devoir d'accueillir ces populations qui fuient la Guerre et une mort certaine ; la France a toujours été cette terre d'accueil, un refuge pour les plus démunis, pour les persécutés, les victimes de la vie, les parias dans leur propres pays.

Il nous faut être conséquent : nos concitoyens attendent de nous un langage de vérité et de l'honnêteté. Nous partageons cette vision de la France, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle doit être. A nous de faire en sorte qu'elle ne déçoive pas ceux qui espèrent en elle.